

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO

PROVINCE DU LUALABA



*Cabinet du Gouverneur*

MOT DE SON EXCELLENCE MONSIEUR LE GOUVERNEUR  
LORS DU LANCEMENT DU PROJET PABEA~COBALT, 2019

**Aout 2019**

- **Monsieur le Conseiller Spécial du Chef de l'Etat en matière de Santé et du Bien-être ;**
- **Monsieur le Directeur Général chargé de l'Afrique Centrale du Groupe de la Banque Africaine de Développement représenté par le Responsable – Pays Intérimaire ;**
- **Honorables ;**
- **Mesdames et Messieurs les Membres des Gouvernements Provinciaux du Haut – Katanga et du Lualaba ;**
- **Mesdames et Messieurs ;**
- **Distingués invités ;**

J'adresse au nom des filles et fils de la Province du Lualaba, mon souhait de bienvenue à toutes les délégations ici présentes. Ma Province se sent honorée par le choix de Kolwezi, son chef-lieu, comme siège de lancement du **Projet d'Appui au Bien-être Alternatif des Enfants et Jeunes impliqués dans la Chaîne d'Approvisionnement du Cobalt**, en sigle **PABEA-COBALT**.

C'est ici l'occasion de féliciter le Chef de l'Etat, Son Excellence Felix Antoine TSHISEKEDI TSHILOMBO pour avoir permis la signature des protocoles d'accords de don et prêt en marge des Assemblées Annuelles de la BAD en juin 2019 qui dotent la RDC, notre pays, d'un financement -d'un montant de 60 millions de dollars américains - pour une période de 5 ans et qui couvre les deux Provinces qui regorgent 65% des réserves mondiales du Cobalt, j'ai cité les Provinces du Haut-Katanga et du Lualaba.

- **Monsieur le Conseiller Spécial du Chef de l'Etat en matière de Santé et du Bien-être ;**
- **Monsieur le Directeur Général chargé de l'Afrique Centrale du Groupe de la Banque Africaine de Développement représenté par le Responsable – Pays Intérimaire ;**
- **Honorables ;**
- **Mesdames et Messieurs les Membres des Gouvernements Provinciaux du Haut – Katanga et du Lualaba ;**
- **Mesdames et Messieurs ;**
- **Distingués invités ;**

Ce projet **PABEA-COBALT** dont nous célébrons le lancement officiel ce jour, trouve donc un terrain fertile au Lualaba, dans le sens que mon Gouvernement provincial a déjà entamé la réforme du secteur minier artisanal de manière à accélérer le processus d'amélioration des conditions et donc l'assainissement des sites d'exploitations artisanales.

En effet, hormis l'exploitation industrielle, la production du cobalt voire du cuivre est faite par les artisans appelés communément « Creuseurs ». Ils sont 150.000 dans la région, regroupés sur plusieurs sites miniers, travaillant dans des conditions difficiles.

La problématique de la présence des enfants et des femmes enceintes dans les mines et sites miniers artisanaux se pose avec acuité dans nos Provinces, mais aussi avec une particularité de plus déconcertante : **« chez nous au Lualaba, par exemple, ce ne sont pas les personnes vulnérables qui vont vers les mines, mais plutôt ce sont ces dernières qui viennent vers Elles »**. Il fallait donc trouver des solutions à ce problème.

En mission de service à Kolwezi, le Ministre national des Mines honoraire, avait déclaré certains sites « ZONES ROUGES » et toute exploitation minière artisanale s'y déroulant était prohibée car ternissait l'image de la Province en particulier, et de notre pays en général, en ce qui concerne les chaînes de production du Cobalt et du Cuivre.

Bien que la situation concernant le travail des enfants se soit améliorée sur certains sites miniers comme Kasulo, il est évident que l'élimination du travail des enfants dans la Province du Lualaba, est encore loin d'être une réalité et demeure un objectif à atteindre.

Il est donc plus qu'urgent que les enfants reçoivent une attention et un support à la hauteur du problème. Cette lutte doit être menée à tous les niveaux et demande une réponse concertée du Gouvernement, des entreprises et de toute la Communauté. Que c'est dans ce cadre que le projet PABEA-COBALT trouve son fondement et ce, dans le souci d'assainir la chaîne de production du Cobalt d'autant plus qu'il a été déclaré minerais stratégiques dans notre pays.

- **Mesdames et Messieurs ;**
- **Distingués invités ;**

***La Province du Lualaba comme celle du Haut – Katanga ont résolu de s'investir corps et âme dans la recherche des voies et moyens à même d'endiguer le phénomène des enfants et des femmes vulnérables sur les sites miniers, lequel est manifestement nuisible pour notre société.***

Permettez-moi donc de brosser rapidement à votre attention quelques actions de la réforme entreprise dans notre province et qui a impacté positivement le sujet de ce jour.

## 1. DE LA REFORME DU SECTEUR DE L'ARTISANAT MINIER : CAS DU SITE PILOTE DE KASULO

Tagué « Zone Rouge » par le Ministre national des Mines, par le fait que les communautés vivant sur le site de Kasulo avaient toutes versées dans la clandestinité et souvent la nuit et dans leurs parcelles respectives et parfois dans les chambres de la maison avec la multitude d'incidents d'affaissement de terrain, d'éboulement ainsi qu'avec la présence des femmes vulnérables et des enfants mineurs, il fallait mettre en place un programme d'assainissement afin de rendre cette zone, verte avec le concours du Gouvernement de la République.

Il a été question de :

- *Mettre fin à cette exploitation anarchique dans les sites résidentiels qui risquait de créer préjudice au cobalt de la région dans sa phase de commercialisation ;*
- *Définir un programme d'assainissement et de délocalisation des habitants ;*
- *Organiser la découverte esthétique pour supprimer les galeries dangereuses existantes, y installer les services publics pour le contrôle et le suivi, isoler totalement le site des autres habitations du quartier Kasulo en érigeant une immense clôture avec une imposante barrière pour le contrôle des entrées et des sorties et éviter ainsi la présence des personnes non indiquées ;*
- *Organiser une évaluation pour s'assurer des conditions d'une exploitation artisanale contrôlée et encadrée, et demander enfin l'autorisation du Ministre national des mines afin de lever l'embargo et déclarer ainsi ce site de ZEA.*

Bref, il fallait donc créer des conditions d'exploitation saine, c'est-à-dire supprimer toutes les conditions susceptibles de créer des préjudices avant de les réouvrir aux

coopératives minières. Malheureusement, toute cette procédure a un cout, auquel la Province ne pouvait faire face.

Avec l'agrément du Gouvernement de la République à travers le Ministère national des Mines, le site pilote de KASULO a bénéficié du partenariat financier de la société HUAYOU/CDM et le constat à ce jour se présente comme suit :

- **Aucun accident grave grâce à la découverte esthétique ;**
- **Aucune personne non identifiée sur le site grâce au contrôle facilité par la seule porte d'accès au site et au port des badges ;**
- **Pas d'enfants ni de femmes vulnérables sur le site ;**
- **Des cartes d'identification ont été distribuées aux creuseurs ;**
- **Les statistiques sont bien tenues et permettent au Gouvernement d'appliquer les taxes dans les conditions régulières ;**
- **La traçabilité des produits miniers est assurée ;**
- **Le paiement des taxes devient aisé.**

Tout ceci pour ennoblir cette occupation choisie par cette frange de la population et **le tableau que présente les résultats de cette démarche aujourd'hui constitue l'effet d'une réforme dans le secteur de l'exploitation artisanale.**

Notre Province a bénéficié du Gouvernement de la République d'une quarantaine des ZEA mais ce ne sont que des collines comme eux-mêmes les creuseurs aiment à les appeler. **Dans cet état, il est donc difficile d'y installer les creuseurs sans prospection ni découverte.**

Afin de faire face à cette situation, la Province du Lualaba multiplie les contacts pour soutenir le programme de financement pour la mise à disposition des ZEA aux creuseurs. C'est ainsi que nous avons entrepris l'exécution des travaux de

découverte sur certains sites afin de sortir les creuseurs des concessions privées ou de les en éloigner.

Il ne nous restera qu'à repiquer l'expérience de Kasulo sur de nouveaux sites **constitués des ZEA**.

## **2. DE L'INSTITUTION DES CENTRES DE NEGOCE DES PRODUITS MINIERES ISSUS DU SECTEUR ARTISANAL**

Le Centre de Négoce est aussi l'une des étapes de la réforme de l'artisanat minier initiée dans ma Province et constitue notre contribution à l'assainissement de la chaîne d'approvisionnement des minerais. Elle est une des solutions dans la problématique de sortir les enfants et femmes vulnérables des sites miniers.

Il est ici question de **la consécration du Centre de Négoce comme seul cadre des transactions minières artisanales** qui est en réalité un marché où se rencontre des vendeurs et acheteurs des minerais produits de l'exploitation minière artisanale, provenant des ZEA instituées ou des sites où il y a accord du concessionnaire.

Il comprend des dépôts modernes, 3 laboratoires d'analyses, des restaurants, une station-service, un parking, des banques, le Guichet Unique et les différents services intervenants.

Pour la traçabilité, il sera institué un **Certificat d'Identification du Site d'Origine des produits miniers** en sigle **CISO**.

Les principaux objectifs du centre de négoce sont :

- *D'assurer une bonne traçabilité physique et documentaire des minerais produits artisanalement du puits jusqu'au centre de négoce ;*

- *De mettre fin à la prolifération des dépôts illicites qui s'érigent dans le voisinage des quartiers résidentiels et des concessions privées ;*
- *D'organiser un guichet unique pour la perception des taxes et redevances de la production artisanale.*

### **Les avantages**

- *Assurer la traçabilité ;*
- *Mettre fin aux conflits liées à la suspicion de fraude sur le poids et la teneur ;*
- *Autonomiser l'exploitation minière artisanale*
- *Réel encadrement des creuseurs.*
- *Les exportations des minerais seront donc encadrées et contrôlées.*

### **3. L'ATTRIBUTION AU PROJET PABEA-COBALT D'UNE PARTIE DE LA SAPINIERE DE NGOZO**

Il est un constat que le travail dans les mines par les femmes vulnérables et leurs enfants se justifie par la situation de pauvreté de leur famille. Pour eux, le travail dans les mines est une opportunité économique immédiate permettant de contribuer aux besoins de l'ensemble de la famille. Le problème ne peut donc pas être résolu isolément.

#### **Il nous faut développer des activités alternatives pour les familles de provenance des enfants et femmes vulnérables.**

Lorsque les femmes seront soutenues par des activités génératrices de revenus, on aura réduit leur degré de vulnérabilité et elles seront elles-mêmes en mesure de prendre en charge la scolarité de leurs enfants.

Pour ce faire et afin de contribuer à l'encadrement des enfants, des jeunes ainsi que de leurs mères, la Province a octroyé par l'Arrêté Provincial No 2019/GOUV/P.LBA/040 du 14 aout 2019 une concession de terre d'une superficie de 506 Ha dans la Sapinière de NGONZO au projet PABEA-COBALT – que je



vous invite à visiter déjà - afin d'exploiter et d'y ériger les structures d'accueil et de formation.

- **Mesdames et Messieurs ;**
- **Distingués invités ;**

Si nous avons réussi à garantir la traçabilité après une réforme pilote, le programme d'assainissement de la chaîne d'approvisionnement constitue encore un défi : *la découverte des sites miniers, leur isolement pour éloigner d'une façon efficace les enfants et les femmes vulnérables, l'encadrement technique des exploitants pendant le déroulement des travaux pour annihiler les risques d'accidents et la prise en charge sanitaire des creuseurs par des mutuelles appropriées.* Mais nous avons foi dans l'avenir et je tiens au nom de mon Gouvernement à confirmer que le **projet PABEA- COBALT est le bienvenu au Lualaba et nous sommes donc ouverts à soutenir toute démarche pour non seulement garantir la traçabilité indispensable pour tous, mais aussi et surtout, assainir les sites et toute la chaîne de production.**

Ainsi pensons-nous que cette dynamique devrait aboutir à la protection de notre Cobalt qui depuis un certain temps, suscite la convoitise voire des attaques pour l'indexer négativement. Soudons-nous donc les coudes pour qu'ensemble, notre patrimoine commun « le Cobalt » ne connaisse injustement le sort imposé aux minerais de l'Est de la République. **Je « nous » exhorte donc à plus de transparence et de responsabilité dans la gestion de ce projet à tous les niveaux pour des résultats palpables.**

Sur ce, au nom de Son Excellence Monsieur le Président de la République, je déclare lancé le Projet d'Appui au Bien-être Alternatif des Enfants et Jeunes impliqués dans la Chaîne d'Approvisionnement du Cobalt, en sigle PABEA-COBALT.

Je vous remercie.